

ÉCOLE *DE F*ORMATION DES SOUS-OFFICIERS DE L'ARMÉE DE L'AIR Base Aérienne 721

La Division de la Formation Militaire

Cette unité, créée le 1^{er} septembre 1998, a pris appellation de «division de la formation militaire» (DFM).

Activité annuelle

- 1 800 élèves filles et garçons en formation militaire initiale,
- 1 400 stagiaires brevetés supérieurs en formation à l'encadrement,
- 800 stagiaires cadres de maîtrise en formation au commandement.

Missions

La division de la formation militaire (DFM) est le point d'entrée dans le cycle de formation de tous les élèves sous-officiers incorporés sur la base de Rochefort, ainsi que des sous-officiers sélectionnés pour accéder au brevet supérieur de spécialité, puis au cadre de maîtrise. La réussite au stage militaire initial est le préalable indispensable pour débuter une formation spécialisée.

Outre ces missions de formation, la DFM a la responsabilité de :

- l'entraînement physique et sportif des personnels,
- la formation à la langue anglaise,
- l'évaluation du niveau linguistique,
- la formation au secourisme.

Formation militaire initiale



Elle s'adresse à tous les élèves sousofficiers qui entrent dans l'armée de l'air à l'exception des apprentis-mécaniciens qui sont formés durant leur scolarité à l'école de l'enseignement technique de l'armée de l'air de Saintes.

La formation militaire initiale dure seize semaines. Elle est sanctionnée par l'obtention du certificat d'aptitude militaire (CAM).

Formation à l'encadrement

Obligatoire pour l'accès au brevet supérieur, cette formation dure trois semaines. Elle concerne tous les sous-officiers reçus à l'examen de la sélection n°2, destinés à exercer des responsabilités d'encadrement en tant que chef d'équipe.

Formation au commandement

Cette formation spécifique de quatre semaines est dispensée au profit des sous-officiers titulaires de l'examen de la sélection n°3, destinés à exercer des responsabilités de commandement en tant que cadre de maîtrise.

Moyens



L'unité compte environ 180 personnes. La division dispose des moyens nécessaires à ses missions :

- 2 gymnases et 1 piscine couverte,
- 1 parcours d'obstacles,
- 1 stand de tir,
- 1 simulateur d'instruction technique de tir aux armes légères (SITTAL). Au moyen de scénarios vidéo ou graphiques, il permet la mise en situation du tireur dans un ensemble de configurations allant des tirs d'initiation en champ de tir, aux tirs de confirmation et d'entraînement au combat.
- 1 centre mobile de décontamination sommaire du personnel,
- 6 laboratoires audio et 2 laboratoires multimédia pour l'apprentissage de la langue anglaise.